



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Sommaire



03 L'édito du président



04 Les faits marquants en 2024



07 L'organisation du SDEM50

- Les instances du syndicat
- Les ressources humaines



13 Les domaines d'actions du SDEM50

- La distribution publique d'électricité
- Les travaux effectués sur le réseau de distribution d'électricité
- Les activités complémentaires
 - Eclairage public
 - Transition énergétique
 - Distribution publique de gaz
 - Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)



34 Les indicateurs économiques et financiers

- Les comptes du SDEM50
- Les achats du SDEM50



38 L'information et la communication

- La communication
- La sensibilisation
- Les outils en ligne

Ils nous ont soutenus en 2024 ...



**Syndicat
Départemental
d'Énergie de la Manche**

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Septembre 2025

Rapport d'activité établi en application de l'article L.5211.39 du CGCT

5 rue Célestin Gérard 50180 Agneaux
Tel. 02 33 77 18 95 / Email. sdem@sdem50.fr
www.sdem50.fr

Directeur de publication : Jean-Claude BRAUD
Rédaction : Pascal DEBOISLOREY
Conception et réalisation : Manon FONTAINE
Imprimeur : Imprimerie Lereverend



Jean-Claude BRAUD Président du SDEM50



Le SDEM50 s'inscrit depuis le début de cette mandature dans une gouvernance stable, portée par la fidélité des collectivités adhérentes, l'implication de leurs élus et l'engagement durable de nos agents. Si les nouvelles générations ne font plus carrière entière au sein du syndicat, les compétences se renouvellent et s'élargissent, garantissant la continuité de notre action au service du territoire.

L'année 2024 aura été particulièrement riche. Deux événements majeurs méritent d'être soulignés : la participation de notre syndicat au congrès national de la FNCCR à Besançon, aux côtés des autres syndicats normands, et l'inauguration de notre nouveau siège administratif à Agneaux. Ce bâtiment innovant, à énergie positive, est le premier en France à avoir obtenu le label R2S4GRIDS dès sa conception et sa construction. Véritable démonstrateur technologique, il témoigne de notre volonté d'accompagner concrètement la transition énergétique.

Au-delà de ces temps forts, le SDEM50 a poursuivi ses missions essentielles : gestion de près de 20 000 km de réseaux électriques dont plus de 30 % en souterrain, développement des réseaux de gaz et de chaleur, extension du parc de bornes de recharge qui atteint désormais 159 unités, et gestion de près de 50 000 points lumineux. En 2024, près de 29 M€ ont été investis, dont 20 M€ pour la distribution d'électricité et 8 M€ pour l'éclairage public.

Dans le domaine énergétique, nous avons renforcé nos actions : conseil en énergie partagée, développement du bois-énergie et du photovoltaïque, lancement de la PMO Comm'Une Énergie 50 pour favoriser l'autoconsommation collective, mise en place du réseau des Générateurs, et implication active dans la SEM West Énergies, où nous sommes le deuxième actionnaire après le Département. Par ailleurs, notre groupement d'achat d'électricité, qui fédère près de 300 membres, confirme son utilité dans un contexte de marché instable. Nous avons également contribué à la première station multi-énergies de Carentan-les-Marais, combinant BioGNV et recharge électrique.

Enfin, le syndicat agit aussi pour la sensibilisation et la solidarité : le programme Watty forme les jeunes générations aux économies d'énergie, tandis que notre partenariat avec l'association Astre permet d'accompagner les ménages en situation de précarité énergétique.

Je souhaite remercier chaleureusement les élus pour les orientations qu'ils définissent et nos agents pour leur engagement quotidien. Ensemble, ils assurent la réussite des missions du syndicat et la satisfaction des collectivités adhérentes. Ce rapport d'activité en est le reflet fidèle, et je vous invite à le découvrir.

Jean-Claude Braud
Président du SDEM50



Les faits marquants en 2024



18 janvier

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES PRESIDENTS DU TEN

Les présidents et directeurs des syndicats d'énergie normands (SDEC14, SDEM50, SIEGE27, TE61 et SDE76) ont participé à la réunion.

Les échanges ont porté sur le bilan 2023, les groupes de travail, le plan d'action 2024 et les grands enjeux énergétiques régionaux (rénovation, ENR, mobilité, concessions).



14 mars

RENCONTRE AVEC LA PRESIDENTE DU DIRECTOIRE D'ENEDIS, MADAME LAIGNEAU

Premier retour d'expérience suite à la tempête CIARAN de novembre 2023.



29 mars

NOUVELLES PERMANENCES DE SOUTIEN AUX USAGERS EN SITUATION DE PRECARITE ENERGETIQUE

Deux nouvelles permanences ont vu le jour à Saint-Hilaire-du-Harcouët & Mortain-Bocage, dans une volonté d'accompagner et de sensibiliser les usagers aux économies d'énergies, à la bonne gestion de leur budget énergétique afin de lutter contre la précarité énergétique.



17 avril

REUNION DE LANCEMENT ACTEE CHENE 2

Réunion de présentation pour les 12 communes engagées aux côtés du SDEM50 pour la rénovation groupée de 12 bâtiments communaux.



18 avril

INAUGURATION DE LA TROISIEME PHASE DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LESSAY

Grâce à la rénovation proposée par le SDEM50, la Mairie de Lessay remplace 10% de son parc d'éclairage public par an.



30 mai

REUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

Comme chaque année, les délégués du syndicat et les représentants des EPCI se sont réunis dans le but de coordonner leurs actions dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données. A cette occasion, ont été évoqués la loi Aper, l'autoconsommation collective, l'agrivoltaïsme ou encore le SDIRVE.



26 - 28 juin

CONGRES FNCCR A BESANCON

Le SDEM50 a participé avec le TEN (territoire d'énergie Normandie) au 39ème congrès national de la FNCCR. Trois journées riches en échanges et idées partagées sur la transition écologique.



13 septembre

INAUGURATION DU NOUVEAU SIEGE ADMINISTRATIF DU SDEM50

Près de 400 personnes ont répondu favorablement à l'invitation du syndicat pour inaugurer son nouveau siège.

A cette occasion, le syndicat s'est vu décerner le tout premier label R2S4GRIDS, distinguant les bâtiments exemplaires en maîtrise et flexibilité énergétiques.

Il s'agit du premier bâtiment tertiaire en France à décrocher cette double certification.





6 Septembre

INAUGURATION DU PARC DES BRECHES A BEAUVOIR

Intervention groupée pour le SDEM50 qui a réalisé successivement des travaux d'éclairage public, la mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique et l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du nouveau bâtiment commercial rénové par la commune de Beauvoir.



11 octobre

CONGRES DES MAIRES DE LA MANCHE

Le SDEM50 était présent lors de l'Assemblée Générale des Maires et des Présidents des Intercommunalités de la Manche à Saint-Lô. Cet événement a réuni plus de 400 élus locaux sur la journée.



8-17 octobre

REUNION DES SECTEURS D'ENERGIES

Les réunions des 11 secteurs d'énergies se sont déroulées du 8 au 17 octobre 2024. Ces réunions constituent des moments privilégiés d'échanges entre les délégués, les élus et les services du SDEM50 sur les activités du syndicat et l'actualité du secteur de l'énergie. Exceptionnellement, les réunions se sont déroulées dans les locaux du SDEM50, l'occasion pour les délégués de visiter le nouveau siège administratif de leur syndicat.



5 novembre

INAUGURATION DE LA STATION DE CARENTAN-LES-MARAIS

Fruit d'une collaboration entre la SEM West Energies, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et le SDEM50, cette station est la première dans le département à proposer des bornes de recharge pour véhicules électriques et des pompes de distribution de BioGNV à destination des véhicules lourds.



L'organisation du SDEM50



Les instances du syndicat

Le bureau syndical

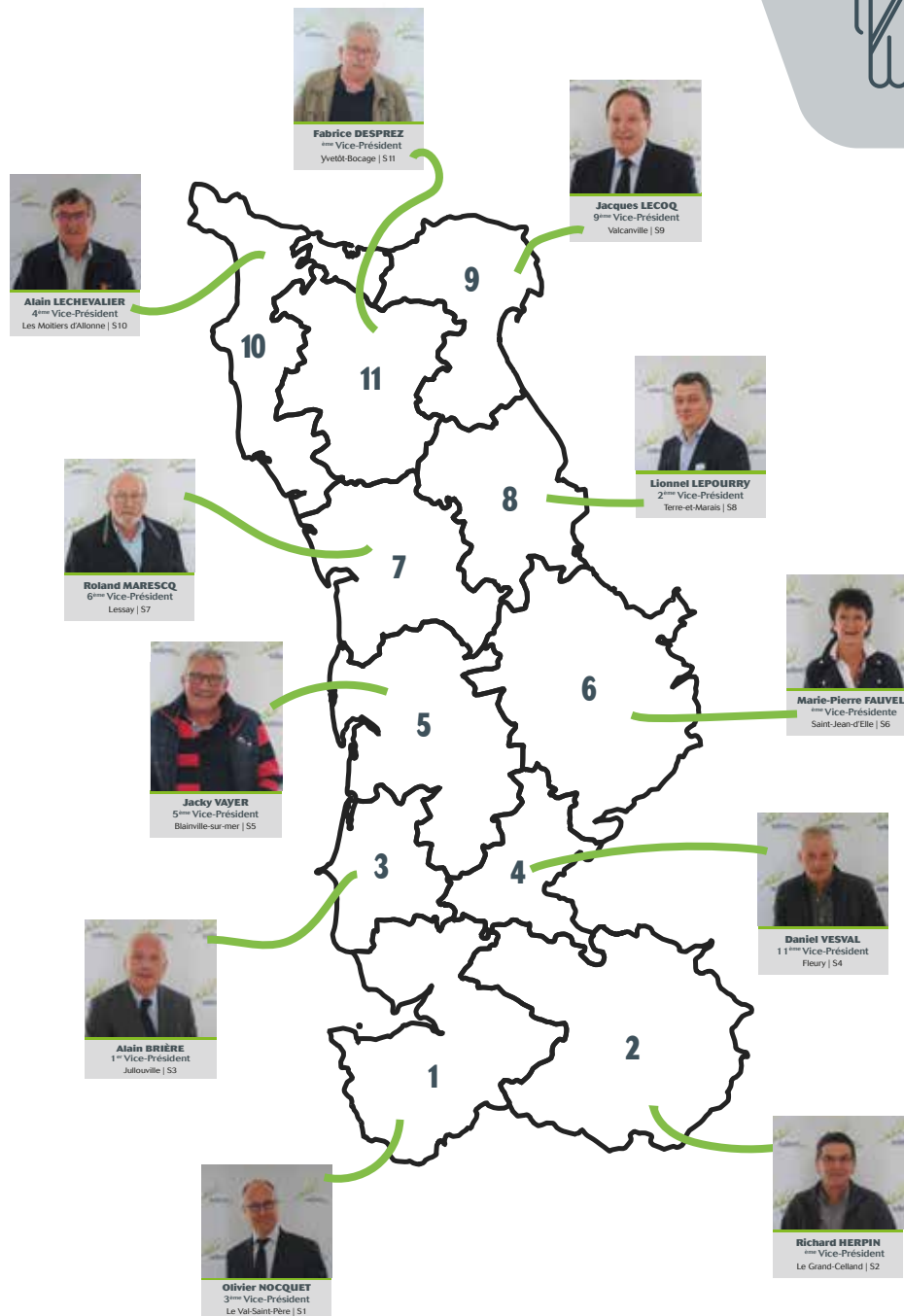
23 membres composent le Bureau.

1 Président, 11 Vice-Présidents (1 par secteur d'énergies) et 11 suppléants.

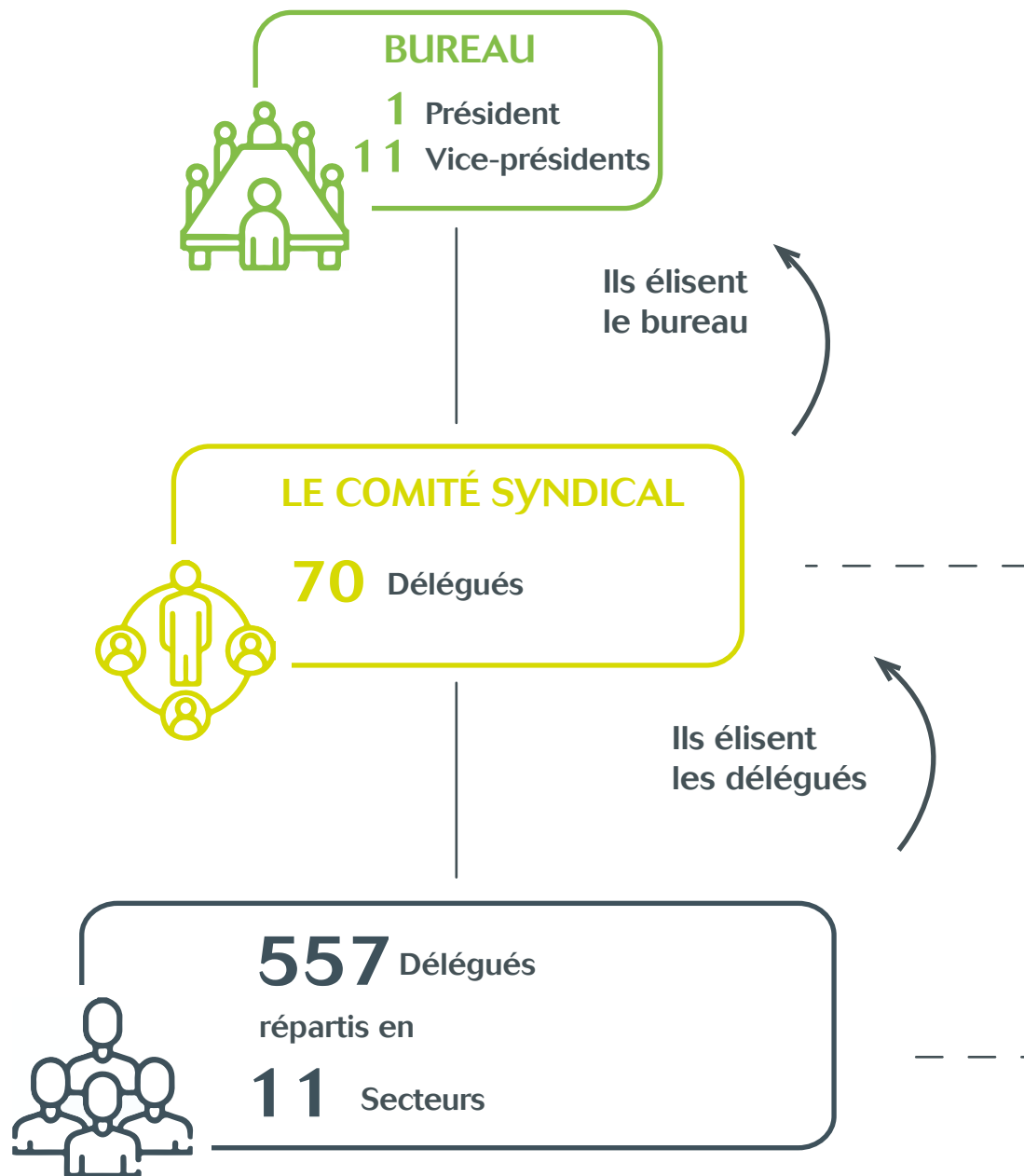
Le Bureau Syndical est chargé d'assister le Président dans la gestion du syndicat et peut exercer, par délégation du Comité Syndical, certaines prérogatives.



Jean-Claude BRAUD
Président
Saint-Pierre-de-Semilly | S6



La gouvernance



Elu par les délégués du secteur, le délégué syndical participe à l'élection du Président et des Vice-présidents, vote les budgets, fixe le mode de fonctionnement et les orientations du syndicat et suit les compétences déléguées au Bureau et au Président.

Le délégué de secteur siège au sein d'un secteur territorial, il facilite les remontées d'informations pour permettre au SDEM50 de répondre au mieux aux besoins exprimés. Réciproquement, le délégué a aussi un rôle de représentation du syndicat auprès de sa collectivité. Il rend compte à son conseil municipal ou communautaire de l'activité du SDEM50.



Ressources humaines



Au 31/12/2024

46 AGENTS

18 FEMMES

28 HOMMES

45 ANS
D'ÂGE MOYEN



44
AGENTS
A TEMPS PLEIN

2
AGENTS
A TEMPS PARTIEL

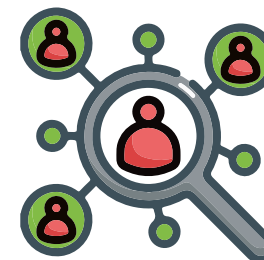


22 TITULAIRES

23 CONTRACTUELS

1 APPRENTI

104
JOURS
DE FORMATION



Mouvements du personnel en 2024

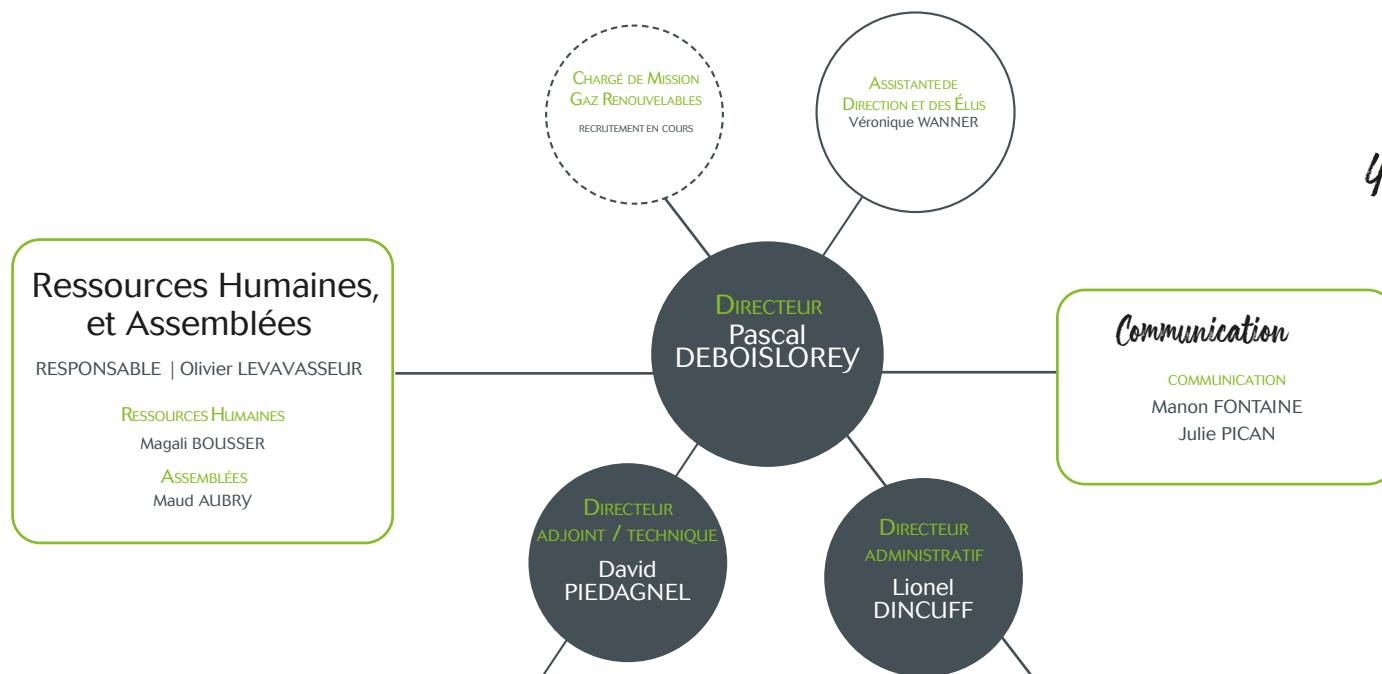
Arrivées :

- Arnaud DEBROISE, technicien éclairage public
- Catherine LEROSIER, agent de gestion comptable
- Adèle COUPE, chargée de communication
- Lionel DINCUFF, directeur général adjoint en charge des finances et de l'administration générale
- Louis BRETON, chargé de mission ENR
- Caroline POUTEAUX, conseillère en énergie partagé

Organigramme du Syndicat au 01/09/2025



47 agents



Pôle Travaux

RESPONSABLE | Christophe LABANSAT

ADJOINTE
Laure Lecathelinais

TECHNIQUE

Benjamin BOUGHATTAS
Hugues CHRETIEN
Caroline COYAC
Nicolas GAUTIER
Yann LE BIHAN
Jules VAN BESSEN

Éric COLIN
Mathieu BOULLE
SUIVI ADMINISTRATIF
Frédérique BINIGUER
Pierrick LAVIEILLE

Pôle Gestion-maintenance éclairage

RESPONSABLE | Sylvère ÉNÉE

SUIVI ADMINISTRATIF
Hélène CHALENDE
Claudine WOLFF
Nicole PICOT

TECHNIQUE
Arnaud DEBROISE
Mathieu LEMONCHOIS
Anthony NAVARRE

Pôle Énergies

RESPONSABLE | Michel RAULT

ADJOINTE
Virginie LEGRAND LEMARINEL

TECHNIQUE

Louis BRETON
Antoine GRANDIN
Valérie MARTIN
Caroline POITEAUX

Nicolas REQUIER
Sébastien LASALLE
Camille BOSSARD
Louise MENSEAU (apprentie)

Commande Publique, Juridique & Moyens Généraux

RESPONSABLE | John RAULT

Élodie LACROIX

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE
Pierre LECARDONNEL

SIG

Sébastien VORON



Finances

RESPONSABLE | Lionel DINCUFF

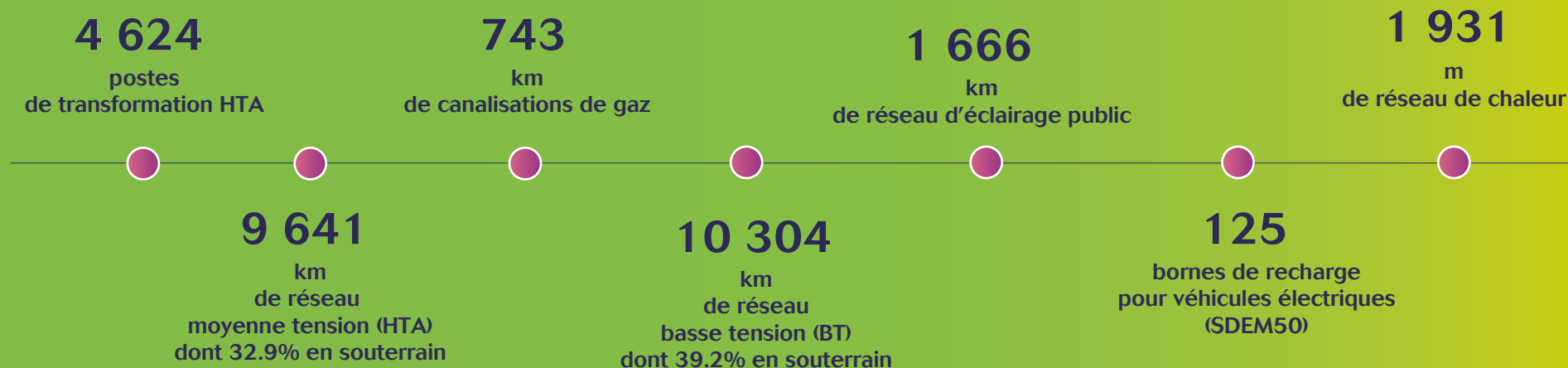
ADJOINTE
Gwenaëlle CRUET

Catherine LEROZIER
Christine LEVEZIEL
Aurélien POTET





Les réseaux



Les domaines d'actions



La distribution publique d'électricité



Mission de contrôle

La qualité du service public de l'électricité

Le SDEM50 a confié l'exploitation du réseau public d'électricité à Enedis. Une des missions du SDEM50 consiste à contrôler le respect du cahier des charges du service public de l'électricité, par le distributeur.

Le contrôle des travaux prévus par Enedis est un travail au quotidien effectué par le SDEM50. En 2024, **le syndicat a vérifié 304 projets présentés par le concessionnaire.**

Par ailleurs, une fois par an, le SDEM50 exerce un contrôle approfondi de l'activité du distributeur d'électricité. A cette occasion, le syndicat vérifie les données comptables, les éléments patrimoniaux, la qualité de l'électricité distribuée ainsi que le service aux usagers. Suite à ce contrôle, un rapport est établi et validé par le Comité Syndical.

Réalisé par le SDEM50, ce contrôle fait l'objet d'un rapport annuel consultable sur le site internet du syndicat.

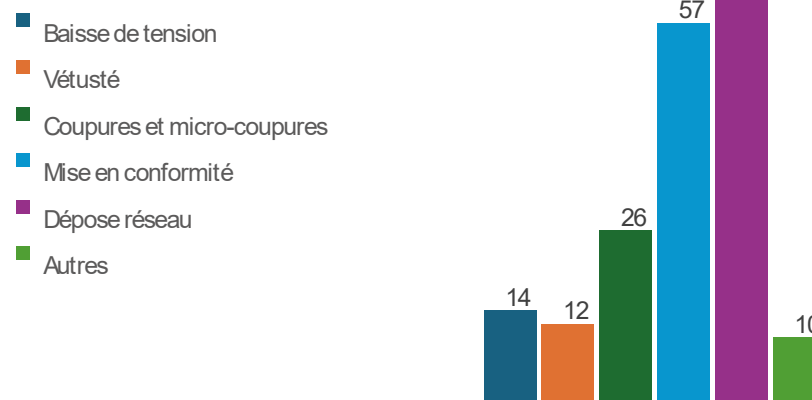
www.sdem50.fr/contrôle



Les services du syndicat traitent également les réclamations qui leurs sont transmises directement par les élus et les usagers du réseau d'électricité.

Le SDEM50 a traité 190 réclamations en 2024.

Les réclamations 2024



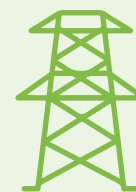
Le Code de l'Énergie fixe les niveaux de qualité attendus pour le réseau public de distribution d'électricité. Ces textes concernent la Tenue de Tension et la Continuité d'Alimentation (temps moyen de coupure d'électricité que subit un usager au cours d'une année).

La qualité de la tension

La tension doit être de 230 volts pour un usager en monophasé et de 400 volts en triphasé, avec une tolérance admissible de ± 10 %. Au-delà de cette plage, l'utilisateur est considéré comme un Client Mal Alimenté (CMA).

Un territoire est qualifié de mal alimenté en tension dès que plus de 3 % des usagers subissent des baisses de tension supérieures à ce seuil

En 2024, le niveau de qualité de distribution, au titre de la tenue de tension, est respecté sur le Territoire du SDEM50. La diminution du nombre de CMA est directement liée aux travaux de **renforcement** du réseau électrique réalisés par le SDEM50.



En 2024

0.23%



de clients étaient mal alimentés en tenue de tension sur le territoire du SDEM50.

584 clients BT et aucun client HTA.

La continuité de fourniture

Un usager est considéré «mal alimenté» s'il dépasse une des valeurs de référence ci-dessous sur une année donnée:

- un nombre de coupures longues (sup à 3 min) > 6/an,
- une durée cumulée de coupures longues > 13h/an,
- un nombre de coupures brèves (de 1 sec à 3 min) > 35/an.

Le niveau global de continuité n'est pas respecté si le pourcentage d'utilisateurs mal alimentés dépasse 5%. En 2024, 5.48% des usagers situés sur le territoire du SDEM50 sont en-deçà du seuil de qualité fixé par le Code de l'Énergie. L'année a été marquée par de nombreuses perturbations climatiques qui ont fortement dégradé le critère B (temps moyen de coupure d'électricité) sur le Territoire du syndicat (230.6 min).



En 2024

230.6 min

durée moyenne de coupure subie par usager du SDEM50 dont 168,1 min hors événements exceptionnels





Solidarité

Dans le cadre de sa politique de solidarité énergétique, le SDEM50 propose des permanences hebdomadaires réparties géographiquement sur plusieurs communes du département.

L'objectif : accompagner les usagers en situation de précarité énergétique afin de les aider à mieux comprendre, gérer et réduire leurs dépenses d'énergie.

-  Information sur les tarifs sociaux & le chèque énergie,
-  Conseil et accompagnement des usagers en difficultés,
-  Analyse des factures d'énergie et règlement de celles-ci,
-  Conseils en maîtrise des énergies,
-  Orientation vers des dispositifs d'actions existants en lien avec les différents acteurs de l'énergie (subventions...).

En 2024, **510** rendez-vous se sont tenus sur les **6** permanences (Avranches, Bricquebec en Cotentin, Coutances, Mortain, Quettehou et Saint-Hilaire du Harcouët), soit 8% de moins qu'en 2023. Un tiers des demandes concernaient le chèque Énergie.

2

Nouvelles permanences ont vu le jour à Saint-Hilaire-du-Harcouët & Mortain-Bocage.



LE CHEQUE ENERGIE

Depuis 2018, le chèque énergie est une aide versée sous conditions de ressources aux ayant droits propriétaires ou locataires. Cette aide vise à les soutenir financièrement pour payer leurs dépenses énergétiques.

Le montant des chèques est variable avec un minimum de 48 € et un maximum de 277 €.

En 2024

5,6 millions de foyers français ont été concernés par l'envoi du chèque énergie.

9% des revenus des ménages ont été consacrés à leurs besoins énergétiques (chauffage, eau chaude, éclairage, refroidissement).

55 000 ménages étaient en situation de vulnérabilité énergétique dans la Manche, soit 24% des ménages (contre 20% en Normandie et 19% en France). Les zones rurales étant davantage touchées que les zones urbaines, ainsi que les personnes âgées de 18 à 34 ans.



Manche

40 257 chèques envoyés
33 786 chèques utilisés
soit **83,93%** d'utilisation

Les travaux effectués sur le réseau de distribution d'électricité



Le SDEM50 consacre près de 20 millions d'euros par an aux travaux sur le réseau de distribution d'électricité. Le syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre. L'exécution est confiée à des entreprises retenues dans le cadre d'appels d'offres.

L'extension et le raccordement au réseau électrique

L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement ou d'une zone d'activité peut nécessiter une extension du réseau électrique. Ces travaux font généralement suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune.

157

OPÉRATIONS
EN 2024

113

EXTENSIONS
INDIVIDUELLES

1 802 000 €

44

EXTENSIONS
COLLECTIVES

1 345 500 €

3 147 500

EUROS
CONSACRÉS AUX TRAVAUX
D'EXTENSION

Le renforcement du réseau électrique

Les travaux de renforcement consistent à adapter les ouvrages existants à l'accroissement de la demande d'électricité et améliorer ainsi la qualité de l'électricité distribuée. Renforcer les réseaux électriques permet de maintenir la tension nominale sur le réseau basse tension dans une plage égale à 230 volts $\pm$ 10% en monophasé et 400 volts $\pm$ 10% en triphasé.



99

opérations en 2024



6 349 500

euros consacrés aux
travaux de renforcement

L'effacement des réseaux aériens

Les travaux d'effacement des réseaux aériens permettent de renouveler et sécuriser les infrastructures tout en participant à l'embellissement des communes. Réalisés à la demande des communes, ils sont souvent coordonnés avec d'autres interventions. Lors de la mise en souterrain du réseau électrique, le SDEM50 en profite pour dissimuler les réseaux de télécommunication et d'éclairage public, et poser des fourreaux supplémentaires en vue du déploiement de la fibre optique dans la Manche.



26

opérations en 2024



3 070 500

euros consacrés aux
travaux d'effacement



La sécurisation du réseau électrique

Les travaux de sécurisation menés par le SDEM50 visent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus par des câbles torsadés aériens ou souterrains. L'objectif est d'améliorer la qualité de la distribution en renforçant la fiabilité du réseau afin de limiter les risques de pannes.

Trois tempêtes ont impacté le département de la Manche en 2024, Louis (22 février), Caetano (21 novembre) et Darragh (7 décembre). Ces événements climatiques ont confirmé l'impérieuse nécessité d'améliorer la résilience du réseau basse tension et en particulier de résorber les réseaux de fils nus ainsi que d'enfouir les réseaux aériens à proximité des zones exposées ou boisées.



265
opérations en 2024
Dont 174 opérations
au titre du programme
intempéries



7 060 500
euros consacrés
aux travaux de sécurisation

59

postes de distribution
créés ou adaptés aux
charges.

10

km de réseau
moyenne tension (HTA)
construits dont 99%
en souterrain.

132

km de réseau basse
tension (BT) construits
dont 66% en
souterrain.

108

km de réseau basse
tension remplacés dont
75% de fils nus.

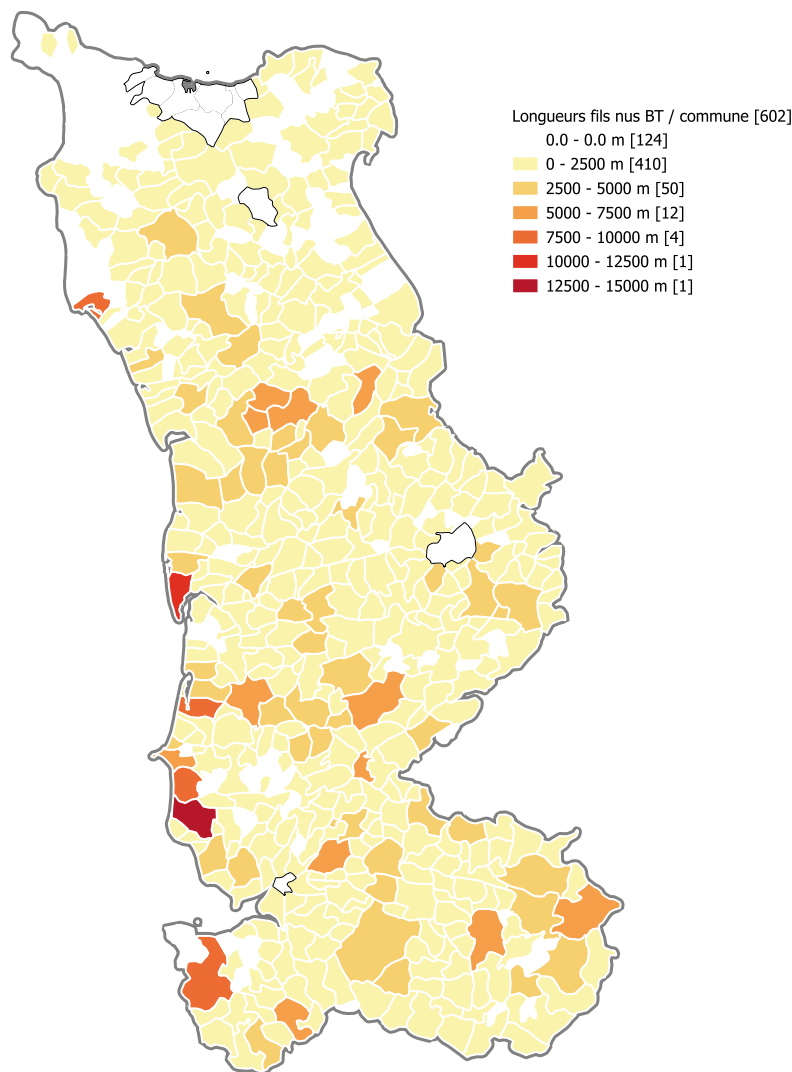
Linéaire de réseau de fils nus restant à fin 2024

Chaque année, le SDEM50 réduit le linéaire de réseau en fils nus : 81 km ont été déposés en 2024, grâce à un programme spécifique de travaux. Il reste 630 km de réseau BT fils nus dont 218 km de faibles sections sur le Territoire du SDEM50.

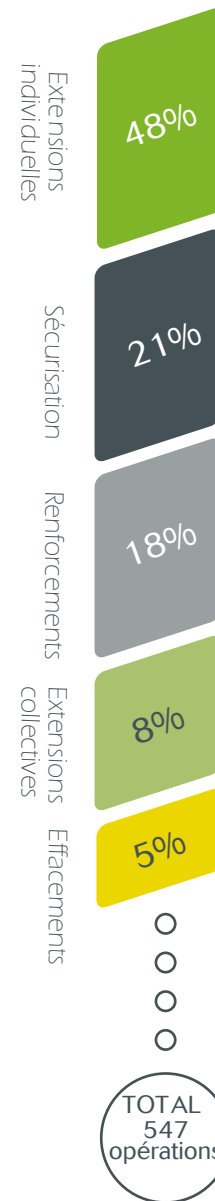


LA CART'AUX TRAVAUX

Le SDEM50 a lancé le 1er décembre 2022 une cartographie de ses travaux d'électricité sur le Département de la Manche. Les délégués peuvent y découvrir les travaux d'extension, de sécurisation, de renforcement et d'effacement des réseaux électriques prévus sur leur commune.



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RÉALISÉS EN 2024





Les activités complémentaires



L'éclairage public

L'éclairage public est une des compétences «à la carte» proposée par le SDEM50 aux communes de la Manche. Fin 2024, 298 communes font confiance au SDEM50 pour la gestion de leur patrimoine d'éclairage public.

Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations. Le SDEM50 veille à proposer des solutions optimales, économes en énergie et innovantes, tant pour les travaux neufs (création, renouvellement) que pour la gestion du fonctionnement.

MAINTENANCE CURATIVE

Travaux de maintenance ayant pour objectif de réparer les installations d'éclairage public suite à une panne. En cas de dysfonctionnement, la commune effectue une demande d'intervention auprès des services du SDEM50.

MAINTENANCE PREVENTIVE

Les interventions de maintenance préventive visent à limiter les défaillances des installations d'éclairage public. Le bon fonctionnement du parc est vérifié, notamment par des visites annuelles de contrôle afin de prévenir les risques de pannes.



BILAN TECHNIQUE 2024 AUDITS ET MAINTENANCE

1 675

OPÉRATIONS
DE DÉPANNAGE

10

AUDITS RÉALISÉS
POUR TRANSFERT
DE COMPÉTENCES

168 038 € TTC

1 715 529 €

MAINTENANCE PRÉVENTIVE

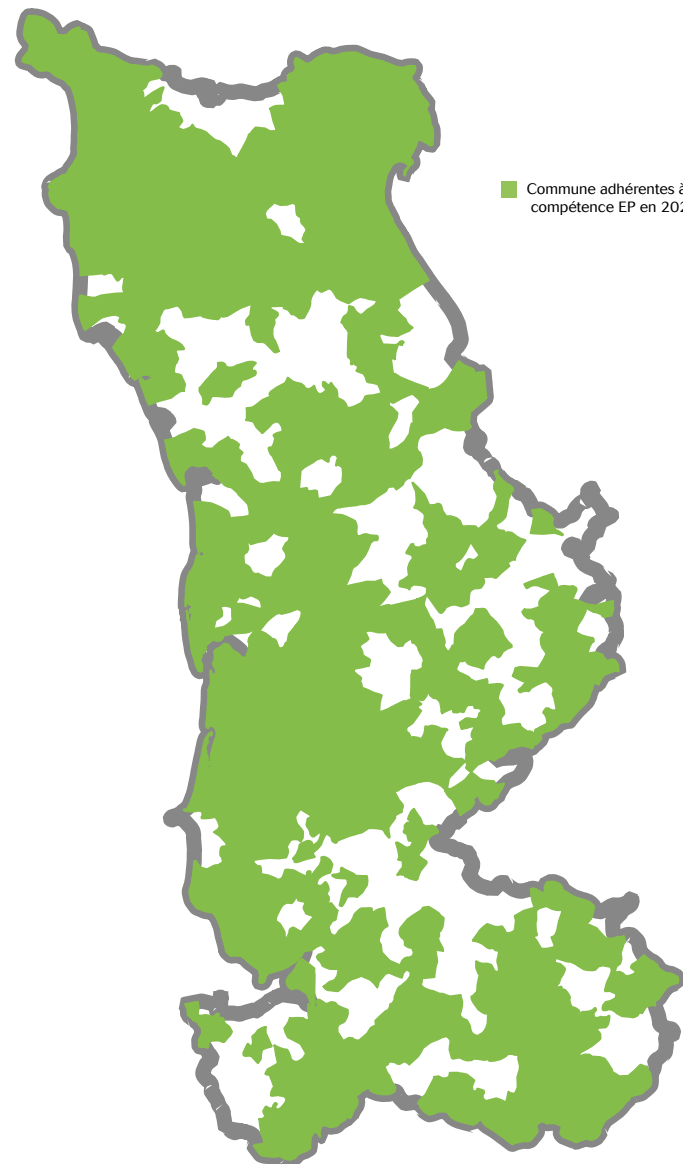
DÉPANNAGE

RELAMPAGE

ET EXPLOITATION

773 471 €

MAINTENANCE CURATIVE



LES SINISTRES

Le syndicat gère également les sinistres qui résultent d'accidents ou d'actes de vandalisme. La déclaration par la commune doit être effectuée le plus rapidement possible afin que le SDEM50 puisse engager toutes les démarches auprès des assurances.



52
Sinistres



1
Dossier lié
aux
intempéries



25
Sinistres
avec un tiers



331 736 €
Montant total
des
réparations

UNE MAINTENANCE STRUCTUREE, UN COÛT MAITRISE, DES RESULTATS VISIBLES

La maintenance de l'éclairage public a représenté en 2024 un budget global de 2 489 000 €. Ce montant recouvre à la fois les opérations curatives, les interventions préventives et l'entretien des installations sur l'ensemble du territoire couvert. Les résultats obtenus grâce à ce niveau d'engagement financier traduisent une amélioration notable de l'efficacité du service.

Pour la première fois depuis 2018, le nombre d'interventions curatives a diminué, et ce malgré l'intégration de nouvelles communes dans le périmètre du service.

Parallèlement, nos efforts conjoints de rénovation des installations les plus dégradées, de modernisation des armoires électriques, et de remplacement progressif des luminaires par des équipements LED fiables et durables ont permis de réduire les sources de pannes et d'assurer une meilleure continuité de service.

ECLAIRAGE PUBLIC

48 507
points lumineux gérés
par le SDEM50



84
armoires rinnovées



3 463
luminaires rinnovés



988
supports remplacés



2 980
armoires gérées



8 000 000 €
de travaux
d'investissement





FOCUS

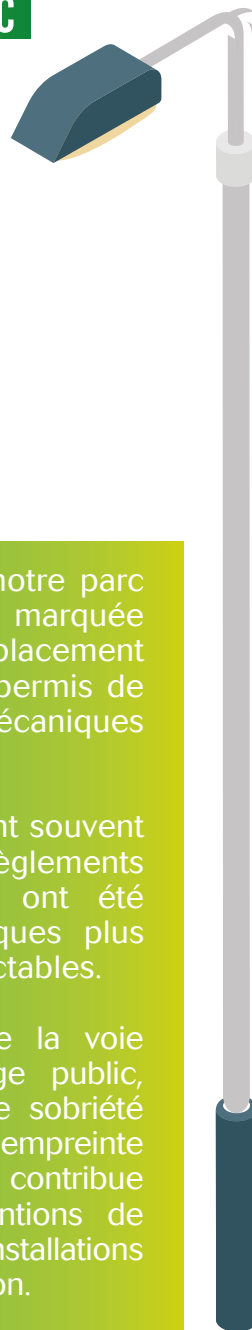
RENOUVELLEMENT DES HORLOGES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC FIN DES HORLOGES MÉCANIQUES



Dans le cadre de la modernisation de notre parc d'éclairage public, l'année 2024 a été marquée par une opération d'envergure : le remplacement de 1 229 horloges. Cette campagne a permis de supprimer l'ensemble des horloges mécaniques encore en service sur notre territoire.

Ces dispositifs, devenus obsolètes, étaient souvent sources de dysfonctionnements, de dérèglements horaires et de surconsommation. Ils ont été remplacés par des horloges électroniques plus fiables, programmables, et surtout connectables.

L'intégration de cette technologie ouvre la voie à une gestion intelligente de l'éclairage public, tout en s'inscrivant dans une logique de sobriété énergétique et de réduction de notre empreinte environnementale. Ce renouvellement contribue également à la diminution des interventions de maintenance, à l'amélioration du suivi des installations et à la rationalisation des coûts d'exploitation.



MOBILISATION DU FONDS VERT



ACCELERATION DU RENOUVELLEMENT DES LUMINAIRES OBSOLETES

En 2024, la mobilisation du Fonds vert a constitué un levier financier déterminant pour accélérer le programme de rénovation de l'éclairage public. Grâce à ce soutien, nous avons pu engager le remplacement d'un grand nombre de luminaires obsolètes, énergivores ou non conformes à la réglementation.

Ces opérations ont permis de renforcer notre dynamique de sobriété énergétique, tout en améliorant la qualité de l'éclairage et en réduisant les nuisances environnementales. Les luminaires remplacés ont été systématiquement substitués par des équipements à LED performants, répondant aux normes actuelles et optimisés pour un éclairage ciblé, efficace et économe.

L'apport du Fonds vert s'est ainsi révélé essentiel pour amplifier et accélérer nos efforts de transition vers un éclairage public plus durable, plus économe, et plus respectueux des enjeux environnementaux.

LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE (CEP)

Avec le CEP, le SDEM50 propose aux collectivités n'ayant pas les ressources internes adéquates, de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Fin 2024, 78 collectivités étaient engagées avec le SDEM50 dans un CEP, dont nouvellement les communes de Montmartin-sur-Mer, Subligny, Genêts, Rémilly-les-Marais, Agon-Coutainville, Maupertuis, Varouville, Turqueville, Saint-Jean-de-Daye, Helleville, Fleury et Teurthéville-Hague.

L'ensemble du patrimoine des collectivités est visité lors de la 1^{ère} année du CEP, afin de définir les opérations d'efficacité énergétique à prévoir. Cette action a vocation à aider les collectivités dans l'élaboration de leur budget et dans les choix stratégiques d'investissements qu'ils feront par la suite.



49

**ETUDES
ENERGETIQUES**



25

BILANS ENERGETIQUES

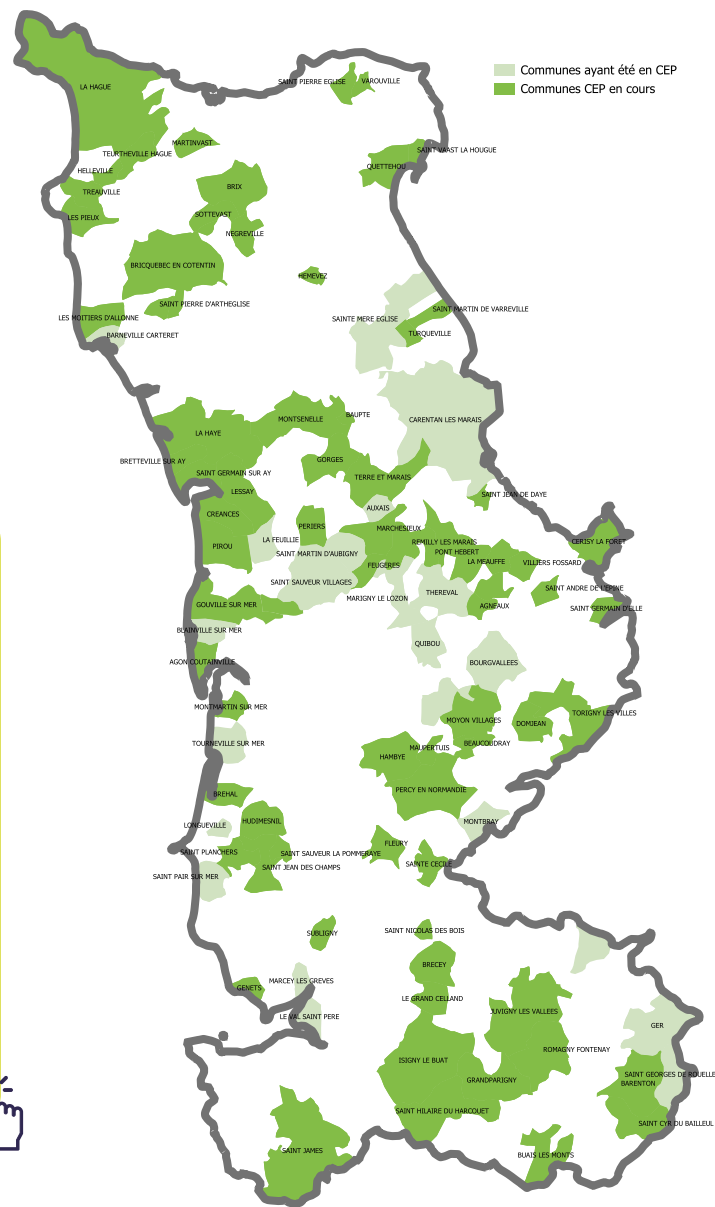


45

BATIMENTS
VISITES

En 2024, les conseillers CEP du SDEM50 ont préconisé un gisement d'économies de 847 MWh. Les travaux d'efficacité énergétique, engagés par les collectivités depuis la création du CEP dans la Manche, ont permis d'économiser 3.32 Gwh, soit l'économie de 792 tonnes de CO2.

www.sdem50.fr/economies-denergies



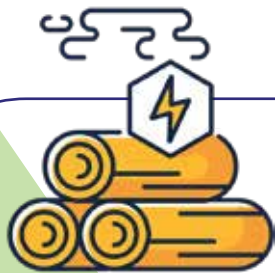


LE BOIS-ENERGIE, L'ALTERNATIVE AUX ENERGIES FOSSILES

La filière bois-énergie est une alternative intéressante aux énergies fossiles (fioul, gaz), pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en valorisant les haies bocagères et en développant des emplois locaux. Depuis 2017, le syndicat s'est associé au Département de la Manche et à d'autres acteurs de la filière bois (l'ADEME, la Région Normandie, Haiecobois...) pour développer des chaufferies bois et des réseaux de chaleur.

Le SDEM50 a ainsi réalisé 7 réseaux de chaleur, fonctionnant tous au bois déchiqueté, sur les communes de Buais-Les-Monts, Juvigny-les-Vallées, Tessy Bocage, Hambye, Lessay, Saint-Germain-sur-Ay et Coutances. En valorisant une énergie locale qui renforce l'indépendance énergétique du territoire, l'utilisation du bois-énergie comme combustible contribue au maintien et à la création d'emplois locaux non délocalisables ainsi qu'à la valorisation du paysage que constituent les haies bocagères.

Ces 7 chaufferies couvrent les besoins en chauffage de 34 bâtiments publics, qui avant le passage au bois déchiqueté, fonctionnaient tous à l'énergie fossile. Le réseau le plus ancien est exploité depuis 2019 (Buais-Les-Monts) et le dernier depuis 2023 (Juvigny-les-Vallées) ; cette année grâce à l'utilisation du bois déchiqueté, nous avons évité le rejet de 740 T de CO2 dans l'atmosphère.



ZOOM SUR LES NOUVEAUX PROJETS DE CHAUFFERIES BOIS DU SDEM50

Le SDEM50 a mis en place un Marché Public Global de Performance pour la réalisation, en 2025, de **3 nouvelles chaufferies Bois** sur les communes de La Haye-Pesnel, Percy-en-Normandie et Saint-Sauveur-Villages.

Ces trois chaufferies assureront une couverture des besoins de chaleur estimés à 1200 MWh et alimenteront 820 m de réseau et 17 sous-stations.

Enfin, ces chaufferies permettront d'économiser 202 tonnes de CO2 par an.



7
chaufferies
en fonctionnement

3 202
MWh couverture de
besoins de chaleur

2 011
ml de réseaux
de chaleur alimentés

34
sous stations

740
tonnes de CO2/an
économisés

En 2024

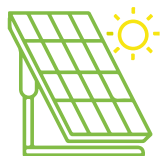
4

ETUDES

D'AUTOCONSOMMATION
COLLECTIVE

7

ETUDES

D'AUTOCONSOMMATION
INDIVIDUELLE
AVEC REVENTE DE SURPLUS

LE PHOTOVOLTAÏQUE

Dans le cadre du Conseil en Energie Partagé, le SDEM50 propose aux collectivités la réalisation d'études de faisabilité d'installations photovoltaïques en toiture.
Après accord, le SDEM50 accompagne les collectivités jusqu'aux travaux de réalisation.



PMO «COMM'UNE ENERGIE50»

L'autoconsommation collective (ACC) est un nouveau modèle énergétique qui permet de partager de l'énergie renouvelable produite localement, d'origine essentiellement photovoltaïque.

Situés dans une boucle locale, les participants d'une opération d'autoconsommation collective doivent obligatoirement être réunis au sein d'une structure appelée « Personne Morale Organisatrice » (PMO). Cette structure assure la liaison technique et administrative entre le Gestionnaire du Réseau public de Distribution public (Enedis) et les participants de l'opération d'autoconsommation collective (ACC).

Elle doit notamment gérer les entrées et sorties des participants, mais elle doit aussi définir comment la production d'électricité sera répartie entre les consommateurs. Pour cela la PMO doit avoir des moyens humains qualifiés.

Convaincu qu'il fallait apporter ce nouveau service à ses communes adhérentes, le SDEM50 a délibéré le 18 octobre 2024 pour la création d'une PMO mutualisée à l'échelle du département.

Cette PMO est nommée « COMM'UNE Energie50 ».



Le SDEM50
a délibéré le
**18 octobre
2024** pour
créer une PMO
mutualisée à
l'échelle du
département.



LES GÉNÉRATEURS

« Les Générateurs » est un réseau de conseillers co-financé par l'ADEME. Les missions principales des Générateurs consistent à :

- 🎯 Apporter un conseil de premier niveau neutre et objectif aux collectivités pour les sensibiliser aux énergies renouvelables éolien et photovoltaïque ;
- 🎯 Permettre la montée en compétences des collectivités, en amenant une expertise technique, juridique et financière sur les phases d'émergence des projets éoliens et photovoltaïques ;
- 🎯 Aider à l'émergence de projets d'énergies renouvelables construits avec les territoires et en lien avec les objectifs de développement locaux et régionaux.

Le SDEM50 a recruté un conseiller en énergie renouvelable en 2024 et propose désormais ce service aux collectivités.



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire

**Accompagnements
techniques
et financiers**

5

**COLLECTIVITÉS
ACCOMPAGNÉES**

**Sensibilisation
et mobilisation**

4

**COLLECTIVITÉS
ACCOMPAGNÉES**

**Appui au portage
et au montage
juridique**

3

**COLLECTIVITÉS
ACCOMPAGNÉES**



VALORISATION DES CEE

Depuis 2005, l'État oblige les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie. Pour répondre à leurs obligations, les fournisseurs d'énergie peuvent inciter les consommateurs à réaliser des travaux d'efficacité énergétique (isolation, changement de chaudière...) en leur versant une aide (argent, bons d'achat, etc.) ou en les accompagnant dans les démarches de rénovation (conseils, diagnostics, gestion d'un projet de rénovation énergétique...). Dans les deux cas, ces actions permettent de générer des « Certificats d'Économies d'Énergie » (CEE) qui peuvent-être valorisés par le bénéficiaire avec l'accompagnement du SDEM50.



En 2024

106

DOSSIERS

**ACCOMPAGNÉS
PAR LE SDEM50**

30

GWH CUMAC

**VALORISÉS SOIT
201 512 € DE RECETTES
POUR LES COLLECTIVITÉS**

MDE LA MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE A CHAUSEY

Afin de respecter les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et ainsi, contribuer à la transition énergétique de l'île, le SDEM50 à en projet de développer l'énergie photovoltaïque sur la Grande Ile de Chausey. La première phase de travaux, prévoyant la réalisation de deux installations photovoltaïques sur deux bâtiments appartenant à l'Etat (gite ASCEE et centrale), a été mise en service en juin 2024.

Cette première étape permet déjà d'atteindre un taux de couverture d'énergie renouvelable d'environ 7.4%.

La dernière étape du projet prévoit la réalisation de deux installations photovoltaïques pour une puissance totale d'environ 500 kWc.



2

INSTALLATIONS

MISES EN
SERVICE

7.4%

TAUX

DE COUVERTURE ENR

Île de Chausey

Suivi de la production d'électricité en temps réel

Consommation électrique

Satisfaisante

La production d'énergie renouvelable est bonne

En savoir +

Répartition énergétique



35% d'énergie renouvelable

Sources d'énergie



Consommation totale : 74 kW

<https://ponant-data.edf.fr/chausey.php>





ACTEE PLANIFICATION ENERGETIQUE

Le programme ACTEE [Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique] est un programme porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) et financé par les Certificats d'Economies d'Energie. Ce programme vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales, en proposant l'attribution de fonds permettant de réduire les coûts organisationnels et opérationnels liés à la transition énergétique des bâtiments publics, ainsi que la mise à disposition d'outils permettant de simplifier leurs actions.

En 2024, le SDEM50 a été lauréat d'un nouvel appel à projet : Actee Chene 2. Grâce à ce projet, il a pu proposer aux communes qu'il accompagne en CEP, des actions concrètes de rénovation énergétique.

12 communes se sont portées candidates. Le syndicat les accompagne de la phase de conception jusqu'au démarrage des travaux prévu en 2025.

Le SDEM50 a répondu à un 1er appel à projet, **ACTEE MERISIER** en 2021, puis à un second, **ACTEE SEQUOIA**, en 2022.

Grâce à ces Appels à Projet, le SDEM50 et les collectivités associées ont obtenu des aides pour la réalisation d'études énergétiques, le financement d'économies de flux, l'achat de matériel de mesure ainsi que des financements pour des opérations de maîtrise d'œuvre (remplacement de chaudières vétustes et mise en place de GTC).

PROGRAMME
ACTEE
Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



ACHATS GROUPES D'ENERGIES

Fourniture d'électricité

Depuis 2016 et l'ouverture à la concurrence de la fourniture en électricité des points de livraison , le SDEM50 coordonne un groupement d'achat d'électricité.

Le marché actuellement en vigueur a été conclu avec le fournisseur EDF le 5 avril 2022, pour une durée de 3 ans (2023-2024-2025). Ce marché regroupe **291 membres** pour un total de 7 885 points de livraison et 125 GWh de consommation.

Dans l'optique du renouvellement de l'accord-cadre 2025-2029, le SDEM50 a lancé une nouvelle campagne d'adhésion en 2024.

28 nouveaux membres ont rejoint le périmètre du groupement d'achat.



Fourniture de gaz

Depuis 2018, le Conseil Départemental de la Manche et le SDEM50 lancent conjointement un groupement d'achat pour l'acheminement et la fourniture de gaz naturel. 72 collectivités et établissements publics ont rejoint ce groupement d'achat pour un total de 458 points de livraison et une consommation annuelle de 39 GWh.

Le marché subséquent de fourniture de gaz naturel a été attribué à GAZ DE BORDEAUX en mai 2024 pour les années de livraison 2026/2027/2028.



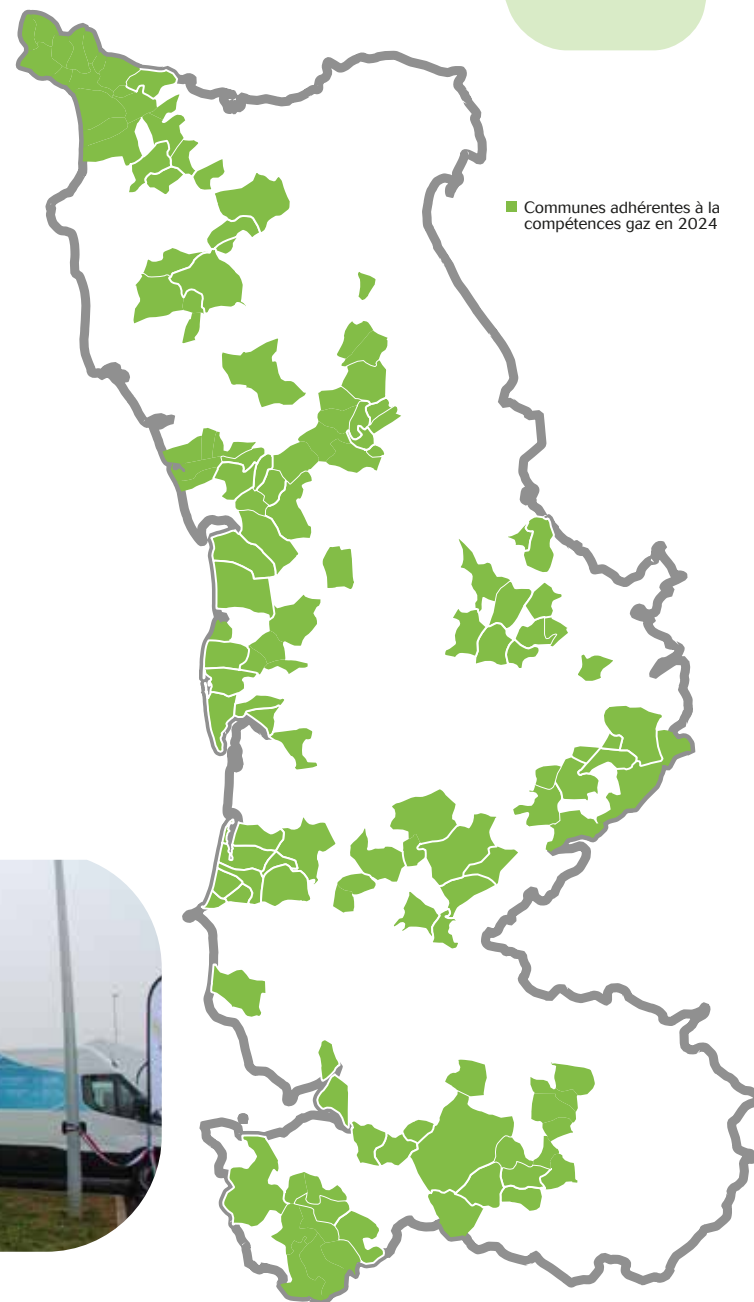


Distribution publique de Gaz

A fin 2024, 69 communes ont fait confiance au SDEM50 pour l'exercice de leur compétence gaz.

Le SDEM50 en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution publique de Gaz, met à disposition des moyens humains techniques et financiers, et garantit à ses adhérents :

- Un interlocuteur dédié,
- La réalisation du contrôle de la concession,
- Une ingénierie (accompagnement aux demandes de raccordement),
- Une mutualisation des moyens,
- Une cartographie à disposition,
- Une aide à certains investissements d'extensions...



INAUGURATION DE LA STATION BIO GNV DE CARENTAN LES MARAIS

Fruit d'une collaboration entre West Energies, le SDEM50, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, la Région Normandie et les acteurs économiques du Territoire, la station multi énergies située à Carentan-les-Marais est en service depuis 2024.

Véritable projet de territoire, la station est notamment destinée aux cars de voyageurs, aux poids lourds et aux flottes professionnelles.

Disponible 24h/24 et 365 jours par an, elle accueille également le grand public.

En outre, la station est équipée d'une ombrière solaire recouverte de 88 panneaux photovoltaïques d'une puissance de 36 kWc.

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques complètent l'offre proposée.



FOCUS

METHANISATION

Le biogaz est un gaz 100 % renouvelable produit localement par la fermentation de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets du territoire. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans le réseau et couvrir les besoins en chauffage, cuisson, eau chaude et carburant.

En 2024, la dynamique d'injection de biométhane s'est poursuivie au plan national et bien sûr dans la Manche, région d'élevage, propice au développement d'unités de méthanisation de types agricoles.

Aujourd'hui, il existe **11 sites** dans la Manche qui injectent dans le réseau (dont 8 sur le territoire du SDEM50).

Le raccordement de ces nouvelles unités de production biométhane peut nécessiter des travaux de maillage du réseau pour réunir plusieurs zones de consommation et ainsi absorber la production de gaz vert. En 2024, ces travaux de maillage ont engendré la création de **24 km de réseau**.





Infrastructures de recharge pour véhicules électriques



Le SDEM50 et les communes de Cherbourg-en-Cotentin, Avranches et Saint-Lô proposent un service mutualisé de recharge pour véhicules électriques dans la Manche. 159 bornes sont déployées dans 87 communes. Ce réseau de bornes publiques se nomme **e-charge50**.

Les 159 bornes du réseau e-charge50 offrent une possibilité de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Elles sont placées de façon pertinente près des commerces, services et lieux publics.

L'électricité qui alimente les bornes du réseau e-charge50 installées sur le territoire du SDEM50 est entièrement compensée par l'achat d'électricité 100% verte.

e-charge₅₀

Fin 2024, suite au renouvellement du marché de supervision et de maintenance du réseau e-charge50, l'opérateur Zunder a été retenu pour le lot « supervision » et la société Eiffage a été reconduite pour le lot « maintenance ». La société Zunder déploie ses propres stations de recharge rapide en Espagne et en France, et se développe en Europe. Elle se spécialise aussi dans la supervision de réseau tiers tel que e-charge50.

Les usagers disposent dorénavant d'une application sur smartphone pour gérer leur compte e-charge50. Celui-ci permet à présent de recharger sur d'autres réseaux de bornes, publics comme privés, (interopérabilité sortante) au tarif « tout public » du réseau utilisé.



159
BORNES



87
COMMUNES

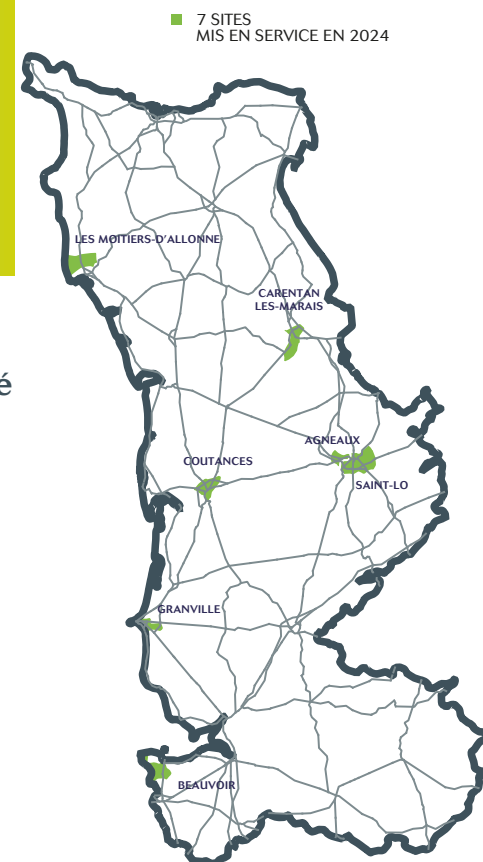
Nouveauté
en 2024

7

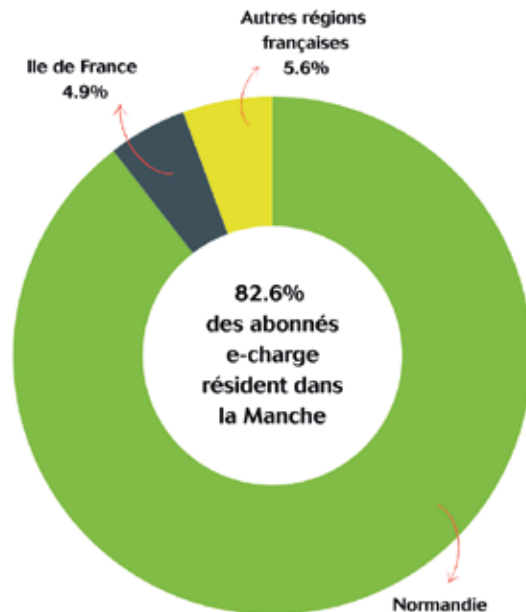
SITES
MIS EN
SERVICE

10

BORNES



Top 5 des bornes les plus utilisées en 2024



739
ABONNÉS
E-CHARGE50
AU 31/12/2024

1 070 000
KWH DÉLIVRÉS

57 176
RECHARGES
SUR LES BORNES E-CHARGE
EN 2024

159
BORNES E-CHARGE50
EN SERVICE
AU 31/12/2024

2022

138
BORNES

49 992 recharges

2020

132
BORNES

12 430 recharges

2019

131
BORNES

7 757 recharges

2018

131
BORNES

3 888 recharges

2017

91
BORNES

2 155 recharges

2024

159
BORNES

57 176 recharges

2023

149
BORNES

61 059 recharges

2021

137
BORNES

25 698 recharges

2016

21
BORNES

132 recharges



Les domaines d'actions du SDEM50
Les activités complémentaires

33
SDEM50



Les indicateurs économiques et financiers

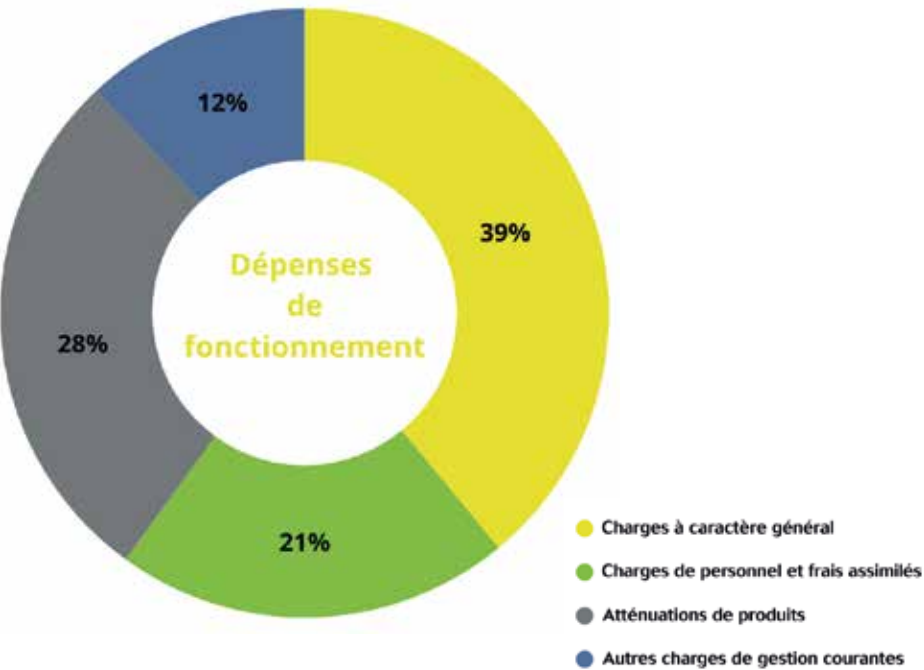
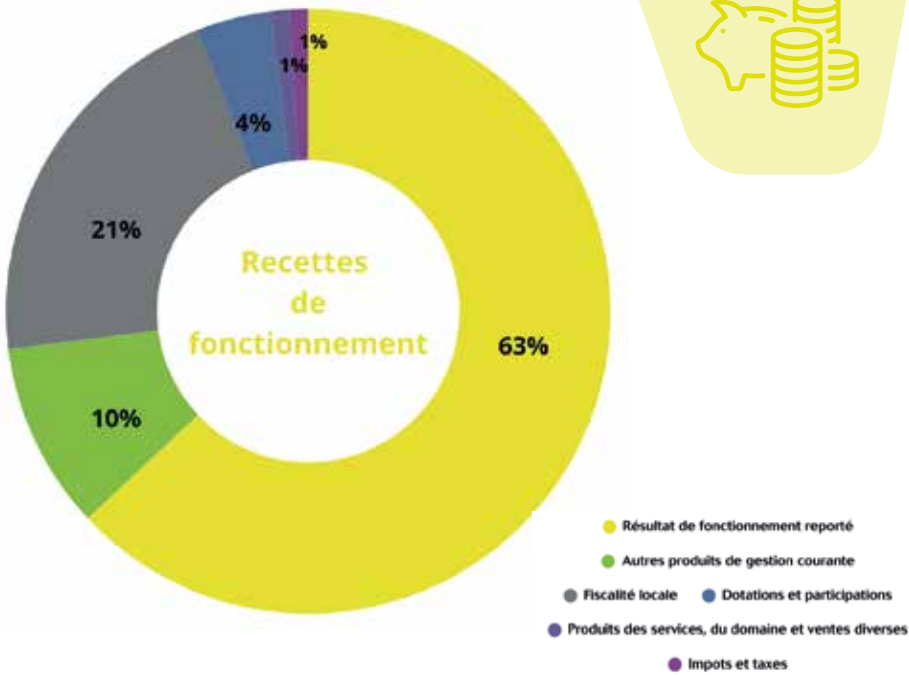
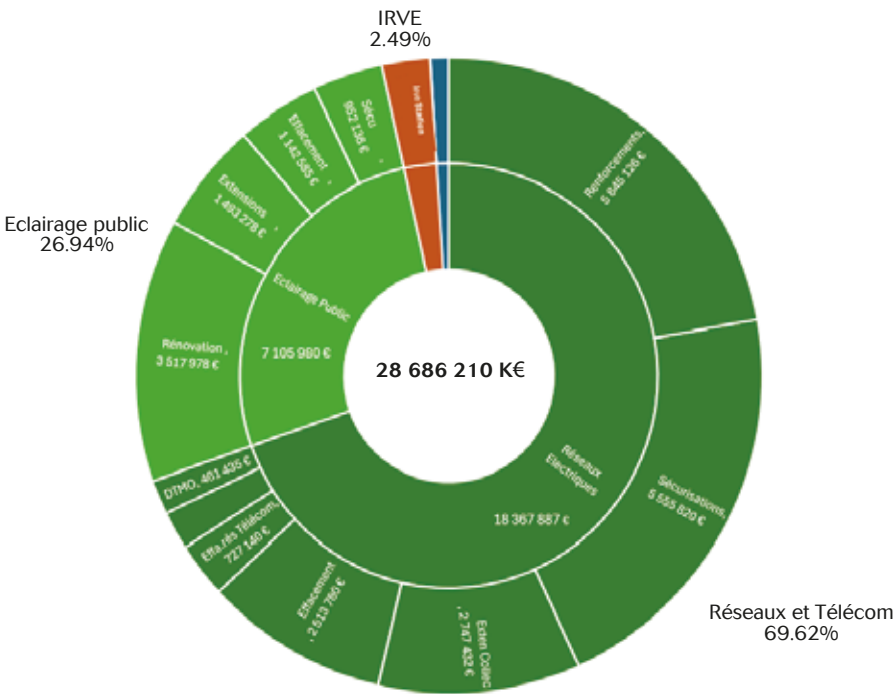
Les comptes du SDEM50

La section d'investissement toutes dépenses confondues représente 28 971 000€. Les dépenses d'équipement représentent 28 686 000€, soit 99% des dépenses d'investissement.

Celles-ci se déclinent comme suit :



Dépenses d'investissement par politiques





Les achats du syndicat

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES



Fourniture et pose de bornes de recharges rapides pour la station multi-énergies de CARENTAN LES MARAIS

BEEZELINX ARCOM CITYLONE BH TECHNOLOGIES



Fourniture de matériel de télégestion à l'armoire d'éclairage public et d'un logiciel métier de télégestion

IPE ENVIRONNEMENT



Entretien de l'extérieur et des espaces verts du siège administratif du SDEM50
Premier marché réservé du SDEM50 à une structure d'insertion locale

FOUCHARD



Maintenance préventive et curative des équipements de chauffage et ventilation du siège du SDEM50

ZUNDER EIFFAGE ENERGIES



Exploitation – Maintenance du réseau IRVE e-charge50

SAGE SERVICES ENERGIE



Assistance à maîtrise d'ouvrage à la passation d'un marché public global de performance pour la réalisation et l'exploitation de 3 réseaux de chaleur

OZENNE



Réalisation de travaux de performance énergétique sur les systèmes de chauffage

KONICA MINOLTA



Location et maintenance d'un photocopieur pour les pôles techniques

NEEVA SAS



Intégration, hébergement et maintenance d'une application RH de gestion des entretiens et formations professionnelles

NALDEO



Assistance à l'élaboration du contrat de concession GAZ

OPTIMAL ENERGY



Réalisation de travaux de performance énergétique sur les systèmes de chauffage
Médiathèque de LA HAYE

CITROEN DICOMA



Acquisition d'un véhicule de service essence

**CONRAD
ELICHENS**



Fourniture de matériels de mesure de consommation énergétique

**TEIM/ALLEZ
CEGELEC/STE/SARLEC**



Fourniture et pose de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

ASTRE SERVICES



Missions d'action de médiation et de sensibilisation aux économies d'énergies

FUTURMAP



Transformation de plans de récolement géoréférencés en données SIG

**LIONEL CARLI ARCHITECTURE
AME ARCHITECTURE
ROYER ARCHITECTES
LAURENT MACHET ARCHITECTURE
BOO' ARCHITECTURE
ATELIER DE LA VIRE
AGATHE PERRON ARCHITECTE
EVE-RICHARD-THINON
BRICE CAUCHARD ARCHITECTES
DAUCHEZ**



Mission de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans des bâtiments communaux





L'information et la communication



@sdem50



Les réunions des secteurs d'énergies

Les réunions des 11 secteurs d'énergies se sont déroulées du 8 au 17 octobre 2024. 234 élus y ont participé. Exceptionnellement, les réunions se sont déroulées dans les locaux du SDEM50, l'occasion pour les délégués de visiter le nouveau siège administratif de leur syndicat. Ces réunions ont constitué des moments privilégiés d'échanges entre les délégués, les élus et les services du SDEM50 sur les activités du syndicat et l'actualité du secteur de l'énergie.



Le congrès des Maires de la Manche

Le SDEM50 a participé à l'Assemblée Générale des Maires et Présidents des Intercommunalités de la Manche à Saint-Lô le 11 octobre 2023. Organisé par l'Association des maires de la Manche, cet évènement a réuni **plus de 400 élus locaux** sur la journée. L'occasion pour le syndicat, d'échanger avec ses adhérents sur les problématiques énergétiques actuelles.



Le SDEM50 en direct sur votre smartphone !



Depuis 2022, le SDEM50 a complété sa stratégie digitale grâce à son application gratuite d'alerte d'information, pour notifier en direct et en temps réel les délégués du syndicat. Depuis sa création, **880 abonnés** ont pu découvrir les **380 messages** diffusés aux abonnés de l'application.

La sensibilisation

Le SDEM50 propose, depuis 2020, à ses communes adhérentes, engagées dans un Conseil en Énergie Partagé (CEP), de bénéficier d'animations à l'école. «Watty à l'école», aujourd'hui «Ecopousse», est un programme de sensibilisation des élèves des écoles maternelles et élémentaires aux économies d'eau et d'énergie, labellisé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie.

Ce programme est porté et conçu par Eco CO2, une éco-entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire. Les actions sont mises en œuvre par le SDEM50, une première en France pour un syndicat d'énergie, et sont destinées à accélérer la Transition Énergétique par l'évolution des comportements. Les objectifs du programme sont de rendre les élèves acteurs de la maîtrise de la demande d'énergie.

Sur l'année scolaire 2024, ce sont 66 classes, soit 1 509 élèves de 10 communes qui ont bénéficié de 198 interventions Watty.

Concours Watty

Dans le cadre du programme Watty, les établissements scolaires ont pu participer au concours national d'expression artistique. Pour l'année scolaire 2023-2024, le thème du concours national artistique s'intitulait « Mon école s'engage pour la planète ». Sur notre territoire, deux réalisations ont été désignées gagnantes sur les écoles de Martinvast et Saint-Georges-Montcocq.



La sensibilisation

Semaine de la précarité énergétique

Le SDEM50 et l'association ASTRE Services partagent une volonté commune d'accompagner et de sensibiliser les usagers aux économies d'énergies, à la bonne gestion de leur budget énergétique afin de lutter contre la précarité énergétique. Ils organisent depuis 2017 des permanences sur le territoire de la Manche.

Au total, 6 permanences hebdomadaires, financées à 100% par le SDEM50, sont déployées sur le Département de la Manche afin de conseiller et d'accompagner les usagers dans la compréhension et la maîtrise de leurs dépenses énergétiques.

En 2024, deux nouvelles permanences ont vu le jour dans le Sud-Manche : à Mortain-Bocage et à Saint-Hilaire-du-Harcouet.



12 millions de français ont froid chez eux, ou peinent à payer leurs factures d'énergies, dans 4.8 millions de passoires thermiques.



Le Système d'information géographique

Le SIG du SDEM50, outil cartographique pour la consultation des réseaux électriques et gaz, à été ouvert aux communes adhérentes, aux agents du syndicat ou encore aux entreprises chargées de la réalisation des travaux du SDEM50.

D'autres données sont également mises à disposition, notamment celles liées à l'urbanisme et à l'environnement.

Le SIG du syndicat est accessible via une simple interface WEB à découvrir sur <https://sig.sdem50.fr>. Cet outil est compatible avec les tablettes et les smartphones.

Vous n'avez pas encore accès au SIG du Sdem50, mais vous souhaitez en profiter gratuitement ? Demandez-vos codes d'accès sur www.sdem50.fr.



Check-EP

Le SDEM50 propose, aux communes qui ont transféré leur compétence éclairage public, un outil cartographique baptisé « Check-EP ». Cet outil en ligne permet de déclarer d'éventuelles pannes et suivre les demandes d'interventions, ainsi que de consulter le patrimoine. En 2024, grâce à cet outil, l'équipe du SDEM50 a traité 1 650 demandes d'intervention. L'outil Check-EP est accessible depuis le site internet du SDEM50 www.sdem50.fr sur la page d'accueil.

1 650
DEMANDES
D'INTERVENTION

La cart'aux travaux

Le SDEM50 a lancé le 1er décembre 2022 une cartographie de ses travaux d'électricité sur le Département de la Manche. Les délégués peuvent y découvrir les travaux en cours d'extension, de sécurisation, de renforcement et d'effacement des réseaux électriques prévus sur leur commune.

www.sdem50.fr/cartographie-travaux





5 RUE CÉLESTIN GÉRARD 50180 AGNEAUX

02 33 77 18 95

SDem@SDem50.FR

WWW.SDEM50.FR

